



Annonces

Samedi 21 avril 2018



Noyen Pirmil Tassé

. Samedi 21 avril :

18h30 : Noyen :

Messe du 4^{ème} dimanche de Pâques –
Prière pour les vocations

. Mercredi 25 avril : 10h : Noyen :
Messe

. Dimanche 29 avril :

11h00 : Tassé :

Messe du 5^{ème} dimanche de Pâques –
Prière pour la Paix à l'approche de
l'anniversaire de la Victoire du 8 mai
1945, et journée de la Déportation.

1^{er} au 3 mai : PONTMAIN
Retraite de Profession de foi

Prière pour les vocations

« Seigneur Jésus Christ, nous te disons merci d'ouvrir devant chacun d'entre nous un chemin pour te suivre, en répondant à ton appel : en nos villes ou villages, dans les déserts ou les métropoles, vers tant de périphéries de notre monde.

Tu nous offres en cadeau la joie de l'engagement, dans le don de soi et l'accueil des autres. Sois béni ! Nous te le demandons, touche nos oreilles et nos cœurs : suscite en nous des désirs, des rêves, des passions..

Dans l'aujourd'hui de notre Église, pour que nous ayons l'audace de te choisir, ouvre nos cœurs à ton Esprit.

Crée des libertés et des disponibilités afin que nous nous engageons, libres et joyeux, à ta suite »

Notez dès maintenant :

Dimanche 29 avril :

Messe à 11h, en l'église Saint André de Tassé
(Pas de messe le samedi 28 avril à 18h30)

Dimanche 6 mai :

Messe de profession de foi à 10h30,
en l'église Saint Germain de Noyen
(Pas de messe le samedi 5 mai à 18h30)

Mardi 8 mai : Victoire de 1945

Messe à 11h, en l'église Saint Jouin de Pirmil

Jeu de l'Ascension 10 mai :

Messe à 10h30,
en l'église Saint Germain de Noyen

Dimanche de Pentecôte 20 mai :

Messe à 10h30,
en l'église Saint Germain de Noyen
(Pas de messe le samedi 19 mai à 18h30)

Dimanche 27 mai :

Messe de première communion à 10h30,
en l'église Saint Germain de Noyen
(Pas de messe le samedi 26 mai à 18h30)

Intentions de messes :

Samedi 21 avril : Jean-Claude ECHIVARD

Dimanche 29 avril : Roberte et Louis BOISSÉ
Fernand, Marie-Josèphe CORNUEL & famille

Pour recevoir la news-letter de notre ensemble
paroissial :

Merci de remplir le questionnaire qui se trouve sur
www.doyennesable.fr rubrique ACTUALITES